



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel : *collaborer pour notre avenir commun*

Palais des Congrès, Marrakech (Maroc)
13-15 juin 2023



Royaume du Maroc
* Le Parlement *

Note d'informations pratiques pour les délégués participant à la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel

La présente note est destinée à fournir des précisions sur les aspects organisationnels d'ordre général relatifs à la Conférence.

Arrivée au lieu de la Conférence : Palais de Congrès (Marrakech)

Le Service d'inscription sera ouvert le lundi 12 juin 2023 de 14 h 30 à 18 h 30. Par la suite, il sera ouvert comme suit :

- mardi 13 juin et mercredi 14 juin 2023 : 8 h-18 h 30
- jeudi 15 juin 2023 : 8 h-16 h 30

Seuls les délégués participants à la Conférence pourront retirer les badges. Les badges ne seront pas délivrés au personnel des ambassades.

Les délégués recevront un dossier pour la Conférence comprenant le programme et les documents d'information, de même que les invitations aux divers événements.

Sécurité

Un point de contrôle de sécurité (obligatoire pour tous les délégués) équipé de détecteurs de métaux et d'appareils à rayons X sera installé à l'extérieur de l'entrée principale du Palais de Congrès. Une voie prioritaire pour les présidents de parlement, les chefs de délégation parlementaire et les chefs religieux sera disponible.

Les délégués qui ont reçu leur badge pour la Conférence se rendront ensuite au contrôle des badges. Pour être admis à la cérémonie inaugurale et à tous les autres événements officiels organisés pendant la Conférence, les participants seront priés de porter leur badge d'identité et, le cas échéant, de présenter leur invitation.

Réceptions officielles

Mardi 13 juin 2023

Cocktail inaugural pour tous les délégués inscrits

Lieu : Hôtel Movenpick

Heure : 19 h-20 h 30

Mercredi 14 juin 2023

Soirée culturelle pour tous les délégués inscrits

Lieu : Hôtel Palmeraie Golf Palace

Heure : 20 h

En outre, le déjeuner sera offert par le Parlement hôte sur le lieu de la Conférence pendant les trois jours de l'événement.

Salles de réunions officielles et salons bilatéraux

La cérémonie inaugurale se tiendra dans la Salle des Ministres (Palais de Congrès). Toutes les séances plénières se dérouleront dans la Salle Royale, tandis que les réunions-débat se tiendront dans la Salle Fès 1 et les événements parallèles dans la Salle Fès 2.

Des salons bilatéraux sont disponibles et les réservations seront gérées par le guichet des salles de réunions bilatérales, situé au niveau -1, dans l'espace "Oureka". Toutes les réservations seront effectuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Inscription des orateurs et temps de parole

Les délégués ont eu la possibilité de s'inscrire en ligne pour intervenir au cours du débat général et de l'un des débats de haut niveau. En cas de besoin, il sera également possible de s'inscrire sur place au comptoir d'inscription des orateurs (adjacent au Service d'inscription, dans le hall principal du Palais de Congrès). Le guichet sera ouvert comme suit :

- lundi 12 juin : 14 h 30 à 18 h 30
- mardi 13 juin : 9 h à 13 h et 14 h 30 à 18 h 30
- mercredi 14 juin : 9 h à 13 h

Une liste d'orateurs sera établie en fonction des inscriptions en ligne et des demandes de prise de parole sur place. Les orateurs seront tour à tour des parlementaires, des chefs religieux ainsi que des représentants d'ONG, d'organisations confessionnelles et du monde universitaire.

Les délégations nationales peuvent inscrire au maximum deux parlementaires pour le débat général. Ils disposeront d'un temps de parole total de six minutes.

Les chefs religieux, les représentants d'ONG et d'organisations confessionnelles, ainsi que les représentants du monde universitaire pourront s'exprimer pendant trois minutes chacun.

Si le temps le permet, d'autres orateurs pourront prendre la parole vers la fin du débat général.

Pour les réunions-débat des 14 et 15 juin, des formulaires de prise de parole seront disponibles dans la Salle Fès 1. Une fois remplis, ils pourront être remis aux membres du Secrétariat de l'UIP ou à l'un des assistants présents dans la salle. Le temps de parole sera généralement limité à deux minutes (en fonction du nombre de demandes de parole).

Déclarations écrites

Les déclarations écrites sur le thème général de la Conférence peuvent être envoyées à speeches@ipu.org à l'intention des interprètes.

Documents de la Conférence

Un nombre limité de documents de la Conférence sera disponible dans la salle plénière.

Tous les documents connexes pourront également être consultés sur la page web de la Conférence à l'adresse : www.ipu.org/fr/event/conference-parlementaire-sur-le-dialogue-interconfessionnel.

Il y aura un petit stand de publications de l'UIP près du Service d'inscription.

Disposition des sièges dans la salle plénière (Salle Royale)

Compte tenu de la nature de l'événement, une partie de la Salle Royale sera réservée aux parlements nationaux et aux organisations parlementaires, et l'autre partie aux chefs religieux, aux représentants d'organisations non gouvernementales et confessionnelles et aux universitaires. Le premier et le dernier siège de chaque délégation, ou section, seront marqués par une plaque nominative.

Salle des réunions-débat (Salle Fès 1)

En cas de besoin, la salle Fès 2 sera utilisée comme salle d'appoint si la salle principale des réunions-débat est pleine. La salle est équipée de moniteurs permettant de suivre l'événement, qui sera retransmis en anglais. Si vous souhaitez écouter l'interprétation, via la plateforme Interprefy, sur votre propre appareil (smartphone, tablette, ordinateur portable), vous devrez simplement :

1. Télécharger l'application Interprefy sur votre appareil mobile.
iOS : apps.apple.com/us/app/interprefy/id971176635
Android : play.google.com/store/apps/details?id=com.interprefy.interprefy&hl=en&gl=US&pli=1

2. Un code QR ou un lien sera fourni pour le jeton de session pendant l'événement, soit par WhatsApp, soit par courriel, soit sur le lieu de l'événement. Scanner le code ou entrer le lien fourni dans l'application.
3. Connecter vos écouteurs à l'appareil mobile.
4. Cliquer sur le sélecteur de langue et sélectionnez la langue audio préférée.

Interprétation simultanée

Le Parlement du Maroc fournira une interprétation simultanée en anglais, arabe, espagnol et français dans la Salle Royale (plénière). Dans la salle des réunions-débat (Salle Fès 1), une interprétation simultanée à distance (via la plateforme Interprefy) sera également disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Distribution et retrait des casques (récepteurs)

Les délégués sont informés que, pour recevoir un casque, ils devront soit laisser une pièce d'identité officielle, soit remplir un formulaire, un par casque (nom de la personne qui récupère les casques, délégation, numéro de téléphone portable, adresse courriel et signature). Des points de collecte des casques seront installés à l'entrée des salles de réunion. Contre remise de la pièce d'identité ou du formulaire, les techniciens délivreront un casque, qui devra être restitué à la fin de chaque journée.

Les représentants des médias doivent remettre une pièce d'identité.

Accès internet et wi-fi

Un cybercafé sera ouvert du 13 au 15 juin de 8 h 30 à 18 h 30. Un accès wi-fi sera également possible dans l'ensemble du Palais de Congrès (réseau : IFC Marrakech ; mot de passe : IFC-June2023).

Service médical

Un service médical (médecin, personnel paramédical et ambulance) sera en place au Palais de Congrès, ainsi qu'à tous les événements et réceptions officiels.

Interdiction de fumer

Une interdiction de fumer est en vigueur dans toutes les salles de réunion. Les délégués qui souhaitent fumer sont invités à utiliser les zones prévues à cet effet.

Transport

Les délégués ayant rempli le formulaire d'arrivée et de départ seront accueillis à leur arrivée à l'aéroport Menara Marrakech et conduits à leur hôtel, s'ils sont logés dans l'un des hôtels de la Conférence. Un service de navette sera mis en place entre les hôtels de la Conférence, le Palais des Congrès et les lieux de toutes les réceptions officielles, ainsi que pour le retour à l'aéroport, à la fin de l'événement.

Bureaux

Les bureaux des présidents et des secrétaires généraux du Parlement marocain, du Président et du Secrétaire général de l'UIP seront situés au niveau -1, dans les espaces de bureaux Reda.

Le Secrétariat du Parlement hôte et le Secrétariat de l'UIP se trouveront dans la Salle Asni (rez-de-chaussée).

Garantir une Conférence sûre et respectueuse

L'UIP s'engage à protéger et à promouvoir la liberté d'opinion et d'expression lors de ses réunions. En revanche, les propos injurieux, les expressions d'intolérance et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence sont inacceptables. Les orateurs devront s'abstenir d'un tel comportement. Le président de séance pourra prendre toute mesure jugée nécessaire pour rappeler à l'ordre toute personne qui perturbera les débats de cette manière.